



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'HERAULT



Direction régionale des
affaires culturelles

**Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de l'Hérault**

Affaire suivie par : Aurélie HARNEQUAUX
Téléphone : 04 67 02 35 41
Télécopie : 04 67 02 32 04
Courriel : aurelie.harnequaux@culture.gouv.fr

Montpellier, le 23/06/17

L'architecte des bâtiments de France

à

Monsieur le Maire
MAIRIE DE VALROS
rue de la Mairie
34 290 VALROS

Objet : Commune de VALROS – PLU arrêté - Avis de l'UDAP 34

Réfer : A 170 017 83 D

Monsieur le Maire,

Les remarques de l'UDAPont été globalement prises en compte dans le projet de PLU arrêté par la commune le 23 mai 2017.

En conséquence j'émet un avis favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
L'architecte des bâtiments de France

Gabriel Jonquères d'Oriola

Copie : DDTM